

Consultation publique – Bathurst

Faits saillants

Le 24 avril 2007

Présentation du maire de Bathurst, M. Steven Brunet

Le maire Brunet a souligné l'importance du CCNB – Bathurst pour la région. Monsieur Brunet souhaiterait que le campus de Bathurst offre davantage de formation en anglais sans toutefois perdre son statut de collège francophone. Selon le maire, le campus de Bathurst devrait être désigné comme siège social pour le réseau des collèges communautaires francophones du Nouveau-Brunswick. Cette recommandation a également été formulée par La Fondation du Collège de Bathurst Inc. et par Entreprise Chaleur.

Présentation de MM. Lorio Roy et Jacques Roy de La Fondation du Collège de Bathurst Inc.

(Texte complet sur le site Web de la commission.)

La Fondation du Collège de Bathurst Inc. a émis le souhait que soit accordée une plus grande valeur et que soit donnée une plus grande reconnaissance à l'éducation postsecondaire, en particulier en ce qui concerne la formation du type actuellement offert par les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. La Fondation a émis une série de recommandations. En voici quelques-unes :

Aide financière aux étudiants

Que la formule actuelle des prêts étudiants soit fondamentalement révisée.

Centre d'excellence

Que le campus de Bathurst soit désigné comme le siège social du CCNB opérant un centre d'excellence provincial dans les domaines suivants : formation dans le secteur des mines; formation, recherche appliquée et innovation dans le secteur de l'informatique; formation et accréditation des nouveaux arrivants; formation, recherche appliquée et innovation dans le secteur des métaux.

Gouvernance

Que les établissements du réseau des collèges communautaires deviennent des organismes indépendants, autonomes et gérés par un conseil d'administration élu et représentatif de la population desservie.

Partenariat entre les universités et les collèges

Que soit formalisée une passerelle entre les collèges communautaires et les universités afin de faciliter le partenariat qui rendrait plus fluide le passage des étudiants d'un établissement à l'autre tout en encourageant une utilisation plus efficace des ressources.

Présentation de M. Donald Hammond, directeur exécutif, Entreprise Chaleur *(Texte complet sur le site Web de la commission.)*

Monsieur Hammond a réitéré le rôle incontournable du CCNB – Bathurst dans le développement économique de la communauté. M. Hammond estime qu'un collège communautaire doit être bien ancré dans sa communauté, c'est-à-dire être à l'écoute de celle-ci de manière à mieux répondre à ses besoins de développement en ressources humaines. Cela signifie qu'un collège doit posséder une certaine autonomie et/ou flexibilité dans sa capacité à répondre à des besoins spécifiques dans un secteur d'activité économique particulier.

Le directeur exécutif d'Entreprise Chaleur croit que les universités et les collèges doivent davantage viser la complémentarité plutôt que le dédoublement. Pour M. Hammond, le succès des efforts de diversification et de croissance économique de la région Chaleur repose en partie sur la capacité du Nouveau-Brunswick à développer une main-d'œuvre qui réponde aux attentes et besoins de l'industrie. Entreprise Chaleur propose notamment que le CCNB –Bathurst soit désigné comme le centre régional francophone collégial de formation au Nouveau-Brunswick.